

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 22 Avril 2010 à 20h

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes JAZÉ – CHABRIDON – COULON –Mrs PANNETIER – GUILLEMIN - PERDRIX – GOMES - LAMY-PERRET - PRUDENT

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du 29 Mars 2010 est approuvé à l'unanimité

Vote des subventions exercice 2010

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Anciens combattants : 61 €
- Sapeurs pompiers : 900 €
- Gymnastique volontaire : 155 €
- Peinture sur soie : 155 €
- Retraite heureuse : 155 €
- Sou des écoles : 400 €
- Cantine scolaire Viré : 155 €
- Au fil des ans : 77 €
- ADMR : 650 €
- DDEN : 30 €
- CECL : 100 €
- Viré Lugny Haut Mâconnais : 61 €
- Sésame autisme : 100 €
- BTP Autun : 30 €
- Bâtiment et TP de l'Ain : 30 €
- CIFA BTP Dijon : 30 €
- Prévention routière : 25 €
- Don du sang : 25 €
- Comité de soutien aux associations du canton de Lugny : 25 €
- Amicale des secrétaires : 30 €
- Les restos du cœur : 100 €
- Association don d'organes : 50 €

Le groupe Comédia et le Foyer rural n'ont pas sollicité d'aide financière de la Commune cette année.

Projet d'aménagement de la Mairie

Trois projets ont été transmis par l'architecte et une quatrième proposition sera présentée le vendredi 23 Avril. A cette suite, le Conseil se réunira pour examiner toutes les esquisses.

Travaux ONF

Le Conseil Municipal décide de différer sa décision afin que la commission se rende sur place pour vérifier le détail des travaux sur la coupe n°13 proposé par l'ONF.

Comptes-rendus de réunions

- SYDESL : La Commune de Fleurville n'a pas été retenue pour son projet d'enfouissement pour l'exercice 2011.
- Le compte-rendu de l'assemblée générale de l'ADMR est fait par Mr PERDRIX et Mme JAZÉ, tous deux présents à la réunion.
- Le compte-rendu de l'assemblée générale de la SPA est fait par M PERDRIX ainsi que celui de la visite de la station d'épuration par M PRUDENT.
- La réunion avec la Direction des Routes du département de Saône-et-Loire a permis d'informer les communes sur le classement des routes en trois catégories, sachant que celles de 3ème catégorie ne passent pas en priorité notamment en matière de viabilité hivernale. Le Fauchage des accotements débutera cette année, et pour la première fois, fin Mai.
- Contrat des rivières : Concernant l'entretien de la flore et de la faune, les directives européennes vont prochainement arrivées et seront appliquées.
- Mme le Maire fait le compte-rendu du dernier conseil de communauté qui a eu lieu le 25 Mars dernier.

Questions diverses

- Les trois devis reçus pour la réparation des chéneaux de l'école seront étudiés prochainement par la commission bâtiments.

Le Maire